



PUBLIC

Membres du CHSCT pour les entreprises de moins de 300 salariés.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques et méthodologiques
- Evaluation des risques professionnels et des postes de travail
- Mise en situation lors des études de cas sur le terrain (en intra-entreprise) ou lors d'exercices simulant des situations réelles sur le terrain (en inter-entreprises)
- Documents supports mis à disposition des stagiaires

ÉVALUATION

Attestation de fin de stage

DURÉE

3 jours

DATES, LIEUX ET COÛT

Voir calendrier

FORMATION DES MEMBRES DU CHSCT ENTREPRISES DE MOINS DE 300 SALARIÉS

Formation dispensée par
PREMANYS, Organisme
de Formation agréé

OBJECTIFS

- Comprendre les missions et les moyens des membres du CHSCT
- Connaître les droits et les obligations des membres du CHSCT
- Connaître les méthodes et les outils de base nécessaires à l'évaluation des risques professionnels
- Participer à la démarche de prévention de l'entreprise via des actions d'amélioration continue



CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

MALUS



Centre d'examen reconnu par le MEEM

PROGRAMME

- La réglementation et les responsabilités
- Les accidents du travail et les maladies professionnelles
- Les indicateurs TF, TG et TA
- Coûts directs et indirects en santé – sécurité au travail
- Les interlocuteurs et acteurs de la sécurité en entreprise
- Le cadre juridique, la composition, les missions et le fonctionnement du CHSCT
- Les relations du CHSCT en interne et en externe
- Le danger grave et imminent
- Méthode d'analyse des accidents par l'arbre des causes
- Le recueil, la construction, l'analyse des faits
- Les différents risques professionnels
- Les principes généraux de la prévention
- Actualisation et/ou mise en place du document unique
- Étude de cas : évaluation des risques, visite et audit sécurité
- Préparation et animation des réunions
- Implication des acteurs de la santé – sécurité au travail
- Méthodes et outils de communication
- Bilan de fin de formation

